C'EST LE RETOUR DE LA VIABILITE HIVERNALE



L'APIEME s'engage et déploie une **initiative pilote de gestion raisonnée du salage des routes, unique en France en collaboration avec les acteurs du territoire**. Cette initiative se traduit par des actions concrètes pour concilier préservation des ressources en eaux et enjeux sociaux-économiques du territoire. À travers cette édition, nous voulions vous repartager l'importance de cette initiative multi partenariale!



MOINS DE SEL, C'EST AUSSI BON POUR L'EAU



Depuis 2011, le Département de Haute-Savoie, la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance, la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian (SAEME) et les 13 communes de l'APIEME mettent en œuvre une politique de salage raisonné sur le territoire.

Les 13 et 14 novembre 2024, une **formation** Viabilité Hivernale et une « journée blanche » ont été organisées par l'APIEME et le CEREMA, sur la commune de Saint-Paul-en-Chablais et au CERD de Maxilly.

La « Journée Blanche » a permis aux gestionnaires routiers d'échanger sur la maîtrise de l'utilisation du sel sur les routes, en veillant à la sécurité des usagers, tout en protégeant les ressources en eaux et la biodiversité du territoire de l'APIEME. Les agents des communes de l'APIEME ont pu visiter les installations et les équipements du CERD de Maxilly dont la stratégie de Viabilité Hivernale repose essentiellement sur l'usage de saumure (mélange de sel en grain et d'eau).



Formation Viabilité Hivernale organisée par l'APIEME et le CEREMA à Saint-Paul-en-Chablais en 2024.

La formation Viabilité Hivernale a permis de repréciser les processus liés à l'utilisation du sel et ses impacts du sel sur l'environnement ainsi que les fondamentaux de la météorologie routière.



-39% c'est la baisse de la consommation moyenne en sel sur les routes du territoire depuis la signature de la Convention cadre de 2011!

*Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

EXPERIMENTATION STRATEGIE SAUMURE



En 2024, l'APIEME finance l'acquisition d'une saleuse HILLTIPS qui permettra aux agents de la commune de Saint-Paul-en-Chablais de tester l'usage de saumure dans un cadre expérimental pendant la viabilité hivernale 2024/2025.

LA SAUMURE, keSAKO?

C'est un mélange de sel en grain dissous dans de l'eau qui réduit la température de congélation de l'eau et renforce l'efficacité du salage sans ajout de sel!



Les fournisseurs d'Europe Service et les représentants du CEREMA étaient présents afin d'accompagner la mise en route de la machine et présenter le protocole expérimental qui permettra d'accompagner les agents de la commune dans l'utilisation du matériel et dans l'adaptation de la consigne de traitement aux phénomènes météorologiques rencontrés.



Réception de la saleuse Hilltips sur la commune de Saint-Paul-en-Chablais en 2024



AGISSEZ POUR L'EAU

La viabilité hivernale engage également les usagers : depuis le 1er novembre 2024, les équipements hiver sont obligatoires. Pour sensibiliser les usagers, de nouveaux panneaux d'information ont été installés sur les routes départementales et communales du territoire de l'APIEME.





Si vous souhaitez connaitre les conditions de circulation des routes départementales, consultez :



Inforoute74







MERCI À TOUS LES ACTEURS ENGAGÉS DANS CE PROGRAMME DE SALAGE RAISONNÉ!